®

# Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION

ARBO. VITI.

RÉGION RHÔNE-ALPES




DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

55, rue Mazenod - 69426 LYON CÉDEX 03 - ☎ 78.95.48.48

ABONNEMENT ANNUEL : 115 F
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

5 Février 1987 — N° de série continue 329 — Bulletin n° 2

## ARBRES FRUITIERS

| | |
|---|---|
| **Psylle du poirier** | : intervenez dès que les températures maximales seront favorables |
| **Cloque du pêcher** | : surveillez les yeux à bois terminaux |

### Psylle du poirier

Les femelles hivernantes sont prêtes à déposer leurs oeufs. A ce stade elles sont sensibles aux insecticides.

En conséquence, prévoyez une intervention dès que les températures maximales atteindront 10° C.

Pour effectuer le traitement, choisissez une journée ensoleillée et sans vent.

Produits utilisables :

Colorants nitrés (DNOC) à la dose de 600 g de ma/hl soit 1 l de produit commercial par hectolitre.

Huiles jaunes (huile minérale + DNOC) à la dose de 3 l de produit commercial par hectolitre. Dans certains cas, enrichir le mélange de façon à apporter 600 g de DNOC par hectolitre.

Les huiles jaunes sont à utiliser de préférence dans les plantations parasitées par les cochenilles (Pou de San José, cochenille rouge du poirier).

## ARBRES FRUITIERS A NOYAU

### Moniliose

Après avoir éliminer les fruits momifiés et les rameaux porteurs de chancres, appliquez un produit cuprique en "prédébourrement".

### Cloque du pêcher

Surveillez les arbres afin d'intervenir au gonflement des bourgeons à bois. Ils sont réceptifs dès que la pointe verte est visible à la loupe, les contaminations se poursuivent alors jusqu'à la sortie des premières feuilles.

- Au début du gonflement des bourgeons à bois, il est possible d'utiliser un produit cuprique apportant 500 g de cuivre métal par hectolitre.

  Attention aux risques de toxicité sur les variétés sensibles (Armking) et au niveau des plaies de taille.

P.572



Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

- Dès l'apparition de la pointe verte sur les bourgeons les plus précoces à l'extrémité des rameaux et au stade B (bourgeon gonflé) pour les bourgeons latéraux, utilisez un fongicide à base de :


B
Bourgeon gonfle

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| . captafol | à 120 g de ma/hl | (nombreuses | spécialités) | |
| . captane | à 250 g | " | " | " |
| . thirame* | à 175 g | " | " | " |
| . zirame* | à 175 g | " | " | " |
| . Ferbame* | à 175 g | " | (FERBAMATE) | |

* incompatible avec les produits cupriques et les bouillies alcalines.

## VIGNE

**Maladies bactériennes du bois** : Broussin et Nécrose bactérienne
**Acariose, Erinose et cochenilles** : Traitement d'hiver

### BROUSSIN

Cette maladie se manifeste par des excroissances sur les bras et les pieds de vigne.

Cette maladie est introduite soit par le sol, soit par des plants provenant de pépinières contaminées. Le gel hivernal (janvier 85, février 86) augmente les risques d'apparition des symptômes.

Dans les parcelles infestées :

- arrachez et brûlez les souches malades.
- taillez pendant le repos végétatif en désinfectant les sécateurs à l'alcool entre les ceps.
- traitez les plaies de taille avec une bouillie bordelaise à 5 % à la dose de 300 l/ha.
- effectuez d'autres traitements cupriques pendant la période de végétation.

### NECROSE BACTERIENNE

Cette maladie s'observe localement dans quelques communes du Diois (dessèchements des bourgeons, nécroses et éclatement des rameaux).

En cas de symptômes dans une parcelle, appliquez les mêmes mesures que pour le Broussin (paragraphe précédent).

### ACARIOSE - ERINOSE - COCHENILLES

Si vous observez des cochenilles ou si vous avez eu des problèmes d'acariose ou d'érinose au printemps dernier, effectuez un traitement d'hiver aux huiles jaunes (VERALINE 3 FLUIDE ; ELGETIVER activé ; Traitement d'hiver UMUPRO ; SEPPIC Vigne).

Ces produits ont en plus une action efficace sur les oeufs des araignées rouges, sur les insectes hivernant dans les écorces (pyrales, tordeuses) et sur l'excoriose (à la dose de 600 g de DNOC/hl).

### EUTYPIOSE - ESCA - EXCORIOSE

N'oubliez pas d'appliquer les mesures prophylactiques et les traitements préconisés dans le Bulletin précédent (du 23 janvier).

P573